

Ducarme rejette les 420 euros d'Onkelinx

■ La mesure proposée par le PS serait injuste.

Lundi matin, Denis Ducarme (MR), ministre fédéral en charge des Indépendants et des Classes moyennes, a avalé son café de travers en lisant *La Libre* et la *DH*. La "sortie" médiatique de Laurette Onkelinx l'a révolté. Il a tenu à réagir. Pour rappel, la présidente du PS bruxellois, a proposé "d'offrir environ 420 euros à tout demandeur d'emploi en formation, en plus de son indemnité normale. L'idée est qu'il arrive au même niveau qu'un salarié". Laurette Onkelinx avait évalué le coût de la mesure : "30 millions d'euros; 15 millions pour la prime et 15 millions pour les formations", expliquait-elle.

Payés comme des salariés

Pour Denis Ducarme, il s'agit d'une fausse bonne idée. "La proposition du PS visant à offrir 420 euros à tout demandeur d'emploi en formation, en plus de son indemnité normale, avec l'idée qu'il arrive au même niveau qu'un salarié, est une mesure injuste et

inéquitable. Avec cette proposition, des chômeurs finiraient par gagner autant ou plus que certains salariés!"

Le ministre MR estime que la proposition socialiste est bien trop imprécise et lui préfère "la mesure déjà mise en place par le fédéral dans le cadre du *jobs deal* qui soutient les formations destinées à rencontrer l'offre proposée pour les métiers en pénurie". Denis Ducarme reconnaît que cette mesure (la défiscalisation d'une prime à la formation pour peu qu'elle soit réussie) décidée par le gouvernement Michel est également un incitant en faveur des chômeurs mais, selon lui, "elle n'est pas injuste par rapport aux travailleurs salariés comme l'est la proposition du PS".

Pour en revenir à la proposition de Laurette Onkelinx, Denis Ducarme s'interroge : qui va payer l'ardoise ? "Comme souvent quand une mesure est proposée par le Parti socialiste, il s'agira, probablement, du contribuable : les salariés, les indépendants ou les entreprises", s'agace le ministre fédéral.

F.C.